

AGRICULTURE

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLERON

Territoire concerné (Localisation spécifique, commune...)	Surface agricole du site : 5 037 ha. 803 îlots pour 4 505 ha de prairies et 509 ha de cultures (en limite terres hautes / marais et sur les îles) Surface de prairie sous contrat MAE évaluée à 3 000 ha (dont 2000 ha renouvelés dans le cadre des MAE-T en 2007, 2008 et 2009)
Structures représentant l'activité	Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime Syndicalisme : FDSEA, Coordination rurale, confédération paysanne, MODEF Présidents des syndicats de marais
Nombre d'usagers concernés	140 exploitants dont 127 à titre principal. 77 exploitations situées à moins de 15 km du marais (61%)
Poids économique (emploi...)	224 équivalents temps plein dont 36 emplois salariés Production agricole : <ul style="list-style-type: none"> - une SAU des exploitations de 17 687ha - Effectif vaches laitières : 737 (4 980 000 l de quotas) - Effectif vaches allaitantes : 3 865 (soit 15% de l'effectif départemental) - Effectif ovins et caprins : 700
Description des pratiques	Prairies : 82% des contrats MAE-T en Niveau 2 et 3 Fauche sur les parcelles les plus plates le plus souvent après le 10 juin Pâturage avec des taux de chargement moyen annuel compris entre 0.4 et 1.4 UGB/ha/an. Fertilisation ponctuelle (possible sur les 18% de parcelles en niveau 1) Pas d'utilisation de produits phytosanitaires Pâturage tournant possible au printemps pour les exploitations dont le siège est situé à proximité du marais (intervention régulière). Pâturage très extensif en fin de saison Entretien des abreuvoirs en marais salés Cultures : Situées en limite terres hautes / marais et sur les îles (blé, maïs, tournesol) Hydraulique : Entretien des fossés de clôture Entretien des abreuvoirs Entretien des digues et des accès
Tendances d'évolution	Depuis le début des MAE (1991), on constate une stabilité des surfaces sous contrat (environ 3000 ha) , ce qui confirme l'intérêt de ces aides dans le maintien de l'exploitation des prairies. Par contre, le nombre d'exploitations d'élevage continue à régresser en suivant la tendance départementale. Les perspectives dégagées dans le cadre de cet inventaire montrent que le nombre d'élevages va continuer à diminuer. La pérennité des aides agri-environnementales constitue un enjeu majeur pour le maintien d'une activité agricole sur ces prairies de marais.

Indicateurs de suivi de l'activité pour participer au tableau de bord du site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'exploitants concernés, nombre d'éleveurs (nécessite un état des lieux périodique : tous les 5 ans ?) ➤ Effectif de bovins concernés par les exploitations (Etat des lieux périodique) ➤ Surface sous contrat MAE-T (DDTM, ressource mobilisable dans le cadre du suivi annuel) ➤ Surface agricole utilisée par les exploitations sur le site
Intérêts du territoire pour l'activité	<p>Les prairies permanentes sont le support de fourrage de qualité pour l'élevage allaitant</p>
Contraintes du territoire pour l'activité	<p>Le caractère de handicap naturel est marqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ absence d'eau douce sur une majorité du territoire (obligation d'entretien des abreuvoirs) ✓ relief à jâs et à bosses rendant le plus souvent les interventions mécaniques impossibles : les surfaces pouvant faire l'objet d'une fauche sont minoritaires. ✓ production fourragère limitée en quantité ✓ accès difficile et parcelles souvent loin du siège de l'exploitation (difficulté pour la surveillance des animaux) ✓ un réseau de fossés qui s'envase, réduisant la fonction de clôture ✓ entretien des prises et des ouvrages
Interactions avec les autres activités du site	<ul style="list-style-type: none"> • relations avec les chasseurs (accès commun, parfois entretien des parcelles contenant une tonne par la fauche ou le pâturage). • relations avec les ostréiculteurs (accès commun, réalisation de foin sur certains marais ostréicoles) • relations avec les collectivités en ce qui concerne l'entretien des chemins • relations avec les associations syndicales de marais pour la gestion des niveaux d'eau
Interactions avec les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire (analyse de l'impact de l'activité)	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien d'habitats d'intérêt communautaire (notamment 1410-3) et des espèces associées. Cependant une trop forte pression simultanée ou de longue durée limite l'hétérogénéité des parcelles et les potentialités de nidification des espèces d'intérêt communautaire. ▪ Elimination de la végétation rivulaire par les bovins et piétinement des berges ▪ Destruction d'espèces en cas de fauche antérieure au 31/07 ▪ Mares abreuvoirs : Potentialité de reproduction des amphibiens avant l'arrivée du bétail <p>Cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification de la nature des prairies : baisse de la diversité spécifique, simplification de la structure floristique ▪ Vermifuges : mortalité directe des insectes coprophages et indirecte chez leurs prédateurs (chauves-souris notamment). Risque de contamination des milieux aquatiques par ruissellement ▪ Habitat de reproduction de substitution pour les busards ▪ Destruction des prairies naturelles et de la faune associée ▪ Prélèvement important d'eau

Annuaire	Agriculture				
Chambre d'Agriculture	2 avenue de Fétilly	17074	LA ROCHELLE CEDEX 09	05 46 50 45 00	Luc SERVANT Michel RENOULEAU
FDSEA	3 avenue de Fétilly	17074	LA ROCHELLE CEDEX 09	05 46 34 44 22	François AVRARD
MODEF	La Grande Maine	17520	JARNAC CHAMPAGNE	05 46 49 18 80	Michel MERLET
Confédération Paysanne	3 Bd de Vladimir	17100	SAINTES	05 46 91 41 56	Michel ROUX
Coordination rurale	12, Bd Lair	17400	ST JEAN d'ANGELY	05 46 25 03 38	Vincent TOURNE
JA	3 Bd de Vladimir	17100	SAINTES	05 46 97 87 36	Christophe TRANQUARD
Association « Promouvoir et valoriser les marais de la Seudre et Brouage »	Chanteloup	17320	SAINT-JUST-LUZAC	06 87 87 42 99	Martial CHAGNEAUD
Association des irriguants de la Saintonge Centre	3 Bd de Vladimir	17100	SAINTES	05 46 70 40 71	Camille PLAIZE
UNIMA	Rue de Vaucanson ZI	17180	PERIGNY	05 46 34 34 10	M. DRAPEAU
ASF DERCIE LA PALUD	1, Les Gabards	17600	ST ROMAIN DE BENET	05 46 39 82 35	Bernard PELLETANT
ASF SAUJON ST SULPICE	Le Pouyaud 2 chemin vert	17600	MEDIS	05 46 05 37 55	M. Jean Claude LEBRUN
ASF des marais de St Augustin	31 rue des violettes	17420	St PALAIS SUR MER	05 46 23 31 65	Président : Joël THOMAS
ASF des marais d'Arvert	Rue du haut des bois	17750	ETAULES	05 46 36 42 02	M. Jean Jacques MONNERIE
ASF des marais de la Tremblade	13 rue Bergère Dirée	17530	ARVERT	05 46 36 43 85	Président : M. René MORILLON
ASL des ANCIENS MARAIS SALANTS	Chanteloup	17320	SAINT-JUST-LUZAC	06 87 87 42 99	Martial CHAGNEAUD
AF DE ST SORNIN NIEULLE/SEUDRE	La Catheline	17600	NIEULLE-SUR-SEUDRE	06 83 33 45 75	Jacky LABBE
AF des marais de la PERROCHE	Route Départementale 734	17550	DOLUS D'OLERON	05 46 75 34 38	Jean Pierre DODIN
AF des marais d'AVAIL	RD 734	17550	DOLUS D'OLERON	05 46 75 34 38	Jean Pierre DODIN
Conseil Général 17		17305	ROCHEFORT	05 46 99 82 00	Mme LABAT
Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seudre	1 rue Chanoine Tonnelier	17260	ST ANDRE DE LIDON	06 81 97 64 43	Alain PUYON
FDGDON	2 avenue de Fétilly	17074	LA ROCHELLE CEDEX 09	05 46 68 60 47	M. Daniel BONNAUD